



Contrat d'engagement numéricable - problème de signature

Par **nounette48**, le 11/12/2012 à 12:17

Bonjour,

Suite à un abonnement numéricable par téléphone le 11 septembre 2012, plusieurs problèmes se sont produits entre les services qu'ils soient techniques ou clients. J'ai donc désiré résilier mon abonnement. Dans leur offre, ils déclarent que l'abonnement est "sans engagement" sauf qu'ils ne précisent pas "seulement pour les offres mobiles". J'ai donc 380 € de frais de résiliation... Je n'ai jamais signé un contrat d'engagement(envoyé seulement par internet de leur part...) mais j'ai envoyé une lettre de résiliation... je voulais savoir s'il m'était possible de faire valoir la non signature d'un contrat même si j'ai effectué cette lettre de résiliation?

Merci d'avance